

L'archéogéographie, la part de l'histoire dans la forme des lieux

Entretien avec Cédric Lavigne



Chercheur et consultant, auteur de nombreux articles et ouvrages sur la morphologie et l'histoire des paysages, Cédric Lavigne se définit avant tout comme archéogéographe. Il développe une approche originale de lecture du territoire qui peut aider ses habitants à mieux comprendre les lieux qu'ils pratiquent tout en constituant un référentiel au service des aménageurs.

Comment définissez-vous l'archéogéographie et ses apports en termes de lecture des paysages ?

Quand on regarde la couverture aérienne d'un territoire donné, par exemple à partir d'un des nombreux géoportails aujourd'hui en ligne sur Internet, l'œil est immédiatement attiré par la multitude des formes qui s'y déploient et qui organisent l'espace en un tissu continu. Si l'on parvient facilement à identifier le tracé de l'autoroute ou de la voie ferrée, le plan du lotissement ou de la zone commerciale, aménagements relativement récents aux formes bien caractérisées, on reste, pour l'essentiel, circonspect devant l'enchevêtrement de points, de lignes et de surfaces que révèle la terre vue du ciel, pour reprendre le titre d'un ouvrage à succès. Confusément, ces formes nous paraissent anciennes et l'on devine que la part des héritages y est importante, même si les repères font souvent défaut pour dire ce qui relève de telle époque ou de telle autre. Surtout, on manque de clé de lecture pour comprendre quelles sont les logiques anciennes qui

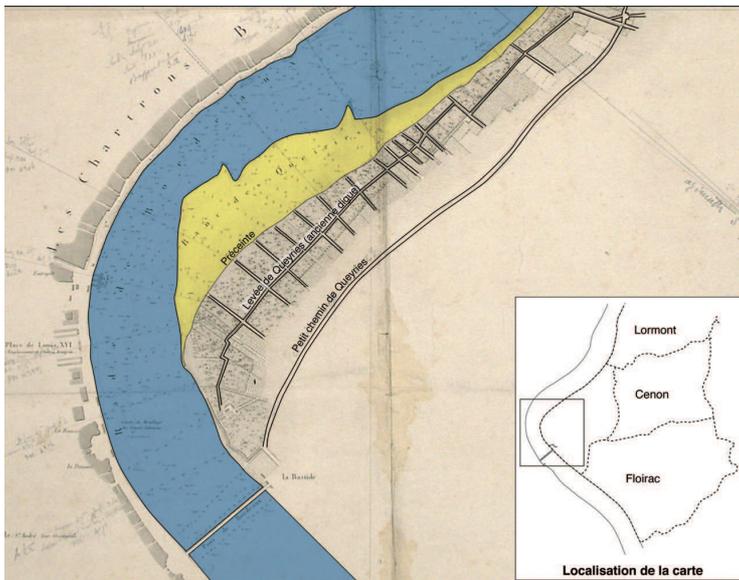
sous-tendent le dessin des formes, voire à quel projet historique peut correspondre tel ou tel découpage. C'est précisément l'objet de l'archéogéographie que de tenter, par une analyse de la morphologie des lieux, de répondre à ces questions, de comprendre comment et selon quels processus les paysages ont été construits par les sociétés, quelle est la part de l'intentionnalité et celle de l'impensé dans cette fabrique, comment, enfin, les formes se transmettent et se transforment dans le temps et dans l'espace. L'archéogéographie est donc une géographie des espaces du passé et de leurs dynamiques historiques, qui fait de la compréhension des héritages planimétriques l'objet de son étude.

Vous êtes historien de formation, quelle a été votre contribution à l'avancée de la recherche dans ce domaine ?

Pendant longtemps, la recherche a porté sur l'organisation de l'espace agraire dans l'Antiquité romaine et particulièrement sur une des formes les plus emblématiques de la planification de cette époque, la centuriation (réseau géométrique, s'apparentant à un damier, pour certains de plusieurs centaines de kilomètres carrés, servant à asseoir la distribution des terres aux colons ou vétérans de l'armée romaine). Partant, je me suis demandé ce qu'il en était au Moyen Âge lorsque, à l'occasion de la fondation d'un village neuf, comme une bastide (pour prendre un exemple régional), un seigneur distribuait des terres aux colons

qui venaient s'y installer. Cette question a été le point de départ d'une recherche de plusieurs années (qui a donné lieu notamment à la rédaction d'une thèse de doctorat¹ puis d'un contrat de recherche au CNRS) qui m'a permis d'énoncer les règles de l'arpentage présidant à la création des formes agraires planifiées au Moyen Âge. J'ai montré ainsi que, dans un certain nombre de cas, la fondation de ces villages neufs s'accompagnait de l'implantation, dans le territoire rural environnant, de grandes trames de plusieurs centaines d'hectares généralement découpées en lanières. J'ai découvert également qu'à l'intérieur de ces grandes bandes, les champs étaient arpentés suivant des modules standardisés établis sur un système de mesures original servant à asseoir l'assiette des redevances dues par chaque paysan à son seigneur. J'ai montré enfin qu'une telle opération impliquait l'intervention d'arpenteurs (nos géomètres actuels), pour tracer les axes et délimiter les parcelles, de notaires, pour enregistrer les lots assignés et calculer le montant des redevances, bref d'un corps technique et administratif dont l'apparition, dans un tel contexte, participait de ce que les historiens appellent la genèse de l'État Moderne. En partant de l'analyse des formes, c'est donc un nouveau chapitre de l'histoire du Moyen Âge occidental qui s'est ouvert.

¹ | Lavigne (C.), *Essai sur la planification agraire au Moyen Âge : Les paysages neufs de la Gascogne médiévale (XIII^e-XIV^e siècles)*, Éditions Ausonius, *scripta varia* n° 5, Bordeaux, 2002, 299 p.



En quoi cette expertise peut-elle éclairer le présent et donner des éléments de référence, voire de projet, aux aménageurs et aux urbanistes ?

Lorsqu'on travaille sur la morphologie paysagère d'un espace donné (urbain, rural ou rural), on le fait à partir de documents planimétriques (cartes, plans, photographies aériennes) actuels – en tous les cas très récents (s'ils datent du XVIII^e ou du XIX^e siècle) – par rapport à l'histoire de la fabrication de l'espace qui s'étire sur plus de deux millénaires. Pour une large part, les formes qui y sont figurées sont des formes transmises, c'est-à-dire fortement chargées en éléments historiques, même si ces éléments ont été progressivement réinterprétés par les sociétés au cours de l'histoire. Les notions de mémoire et d'héritages sont donc centrales. Parce

que l'archéogéographie a émergé dans le milieu de la recherche historique et archéologique, les objectifs de l'analyse ont longtemps été guidés par des problématiques du passé. Mes travaux sur les formes de la planification agraire au Moyen Âge en sont une illustration. L'idée que je défends (et sur laquelle j'ai construit mon activité de consultant) est que ces formes peuvent être, tout autant, interprétées par rapport à des problématiques du présent, ce qui conduit alors l'archéogéographie à se situer dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme. Parce qu'ils sont transmis dans les formes du paysage, les héritages du passé construisent notre présent et imposent leurs sujétions aux évolutions actuelles. L'objectif est alors de dépasser l'analyse d'un état trop souvent qualifié « d'initial » du site et de l'environnement, pour aller vers la

L'espace est chargé de mémoire et cette mémoire parle autant du passé que de l'avenir. L'hybridation de l'héritage et du projet constitue une des dimensions de l'aménagement durable (ici le secteur de Brazza, sur la rive droite de Bordeaux, à deux siècles d'intervalle).

compréhension d'un état hérité, chargé d'atouts, de potentialités, de contraintes ou de risques pour les projets contemporains. L'étude que j'ai conduite sur la rive droite de la Garonne, pour la ville de Bordeaux et le GIP-Grand Projet des Villes, illustre l'apport de cette expertise dans le cadre de grands projets urbains. L'objectif était ici d'apporter de l'intelligibilité et du sens sur ce territoire en pleine mutation de façon à faire émerger une vision partagée par les acteurs locaux (habitants, associations, élus, services techniques) et de révéler des héritages susceptibles de nourrir la réflexion des architectes et urbanistes en charge du projet. Le plan guide d'aménagement du secteur de Brazza, élaboré par Djamel Klouche en 2010, entre le débouché du futur pont levant et l'avenue Thiers, montre la fécondité de cette hybridation de l'héritage et du projet, très éloignée de « la table rase » souvent mise en œuvre dans l'aménagement durant la période des Trente Glorieuses². Cette articulation constitue une des dimensions de l'aménagement durable des territoires. Il s'agit là d'une évolution de fond comme on peut en juger par le thème retenu cette année par Agora, la biennale d'architecture et d'urbanisme de Bordeaux, intitulé « Patrimoines, héritage / hérésie »...

2 | Il n'est pas possible de rentrer, ici, dans le détail de ce dossier. Le lecteur pourra se référer à l'article de Cédric Lavigne rapportant cette contribution au projet urbain, « L'articulation de l'héritage et du projet dans l'aménagement urbain ; l'exemple du secteur de Brazza à Bordeaux », dans Lavaud (S.) et Schmidt (B.) éd., *Représenter la ville*, Éditions Ausonius, *scripta Medianealia*, n° 20, Bordeaux, 2012, p. 363-400. Cet article peut être consulté en ligne sur le site <http://www.archeogeographie.com>.